

Scripte

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles / Scripte (cinéma, audiovisuel) cadre
Continuity girl
Scripte
Script de fiction
Script radio-tv
Script supervisor
Script-boy
Script-girl
Secrétaire de plateau

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 353c
- **CITP88** : 2451
- **ROME1999** : 21215
- **CITP2008** : 2641

DESCRIPTIF



La scripte travaille en étroite collaboration avec le réalisateur et le producteur, avant pendant et après le tournage ou l'émission.

1. Scripte cinéma :

Avant le début du tournage, la scripte étudie tous les éléments qui constituent le scénario : personnages, décors, costumes, accessoires lieux, temps...

Pendant le tournage, elle assure la cohérence et la continuité de ces éléments qui apparaissent dans le film. Ce dernier n'étant pas tourné dans l'ordre chronologique que l'on retrouve à l'écran, c'est elle qui fait en sorte que les raccords entre les différentes séquences passent totalement inaperçus.

Elle établit pour cela des rapports journaliers sur le travail artistique et technique exécutés sur le plateau:

- le rapport de production (résumé de la journée, fait le soir), transmis au directeur de production.
- le rapport image (description du contenu des supports de l'image).
- le rapport de montage (description de chaque plan, une page par plan, indication de la qualité du plan), transmis au monteur image.
- le rapport journalier (journal de bord ou "mouchard") qui indique tous les horaires de début et fin de chaque activité ainsi que tous les incidents survenus pendant le tournage.

2. **Scripte télévision :**

Elle élabore le conducteur de l'émission (numéros, résumé du contenu, durée et source des différentes séquences). Ce conducteur contient également le cumul des temps.

Elle donne depuis la régie le "top" de lancement des reportages, des prises de vues et des retours sur le plateau.

Elle annonce à chacun sa durée d'intervention.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

C'est un métier essentiellement féminin dont le statut est intermittent du spectacle.
Les employeurs sont des chaînes de télévision et des sociétés de production audiovisuelle.
C'est un métier précaire dont les débouchés se révèlent limités.

Formation professionnelle :

Les scriptes sont très souvent autodidactes.
Des formations existent de Bac+3 à Bac+5 délivrées dans les universités et les écoles spécialisées en audio-visuel :
Ecoles publiques: ENSMIS, INA, INSAS à Bruxelles.
Ecoles privées : CLCF, 3 IS, ESRA, EICAR, ESEC, CIFAP....
Formations universitaires : Master de cinéma

diplômes délivrés pour niveau bac+3 :

- licence cinéma audio-visuel
- licence professionnelle spécialités multimédia, option audiovisuel
- certificat d'école privée

diplômes délivrés pour niveau bac+5

- masters professionnels arts et technologies de l'image, spécialités cinéma et audiovisuel
- diplômes d'écoles spécialisées en audiovisuel.

Evolution de carrière

assistant scripte
scripte

réorientations professionnelles les plus envisagées :
métiers d'assistant réalisateur ou de chargé de production.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
plateau de télévision	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	chute dans le milieu du spectacle	maintenir les sols plans et réguliers			
		signaler les dénivelés			
		fournir des escabeaux conformes			
		proscrire l'usage des échelles mobiles			
		nettoyer régulièrement les sols			
		vérifier la conformité de l'échafaudage 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		CHUTE DE PLAIN PIED Prévention coll du risque			
		mettre une nacelle à disposition			
		utiliser des escabeaux avec rampe et plate-forme			
		installer des sols plans et réguliers			
		entretenir les sols			
tournage en extérieur	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	chute d'objets	mettre les équipements de travail en conformité 			
		porter des chaussures de sécurité			
		porter un casque			
		porter des gants de protection contre les risques mécaniques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			lésions traumatiques multiples, sans précision		
			heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
plateau de cinéma	--nuisances liées déplacements de plain pied--				
lieux pour les spectacles enregistrés	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	eclairage localement �blouissant 	concevoir un �clairage adapt� 	facteur accidentog�ne		
			fatigue visuelle		
	espace de travail inadapt� � l'activit�				
	espace de travail avec sol encombr�	ranger	l�sion traumatique li�e � une chute de plain-pied r�sultant de glissade, faux pas et tr�buchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
intermittent du spectacle 	precarite du statut generant une charge mentale particuliere	améliorer le statut	épisodes dépressifs		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	employeurs multiples				recherche des effets sur la santé décrits
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
			surmenage		
			majoration de la fatigue générale		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprevisibilité de la charge de travail				
tâches multiples	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
dépendance fonctionnelle et /ou hiérarchique	objectifs divergents et logiques différentes avec la hiérarchie 	informer sur le rôle des divers interlocuteurs			
		améliorer la communication et l'organisation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			stress lié aux conflits d'objectifs		
			troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation		
contact avec les artistes	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
contact avec les techniciens du spectacle	nuisances liées au travail en équipe				
	contraintes liées à l'alternance du travail géré seul ou en équipe				
horaire variable 	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
délais à respecter	travail sous contrainte de temps imposée (travail à la chaîne, cadence élevée, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
travail de nuit dans le spectacle	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil 		
			dyspepsie		
déplacements de durée variable (dans le milieu du spectacle)	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
déplacements avec décalages horaires	deplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (decalage horaire)				
dépassement horaire fréquent	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				
	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées à des déplacements professionnels	disposer d'un moyen de communication (radio ou téléphone) permettant le contact avec l'entreprise			
		organiser les déplacements 			
		choisir un moyen de déplacement professionnel adapté			
		prévenir le risque routier			
	nuisances liées à un repos < 48 H consécutives	privilégier les horaires favorisant la récupération	fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles de la vigilance 		
permanent du spectacle					

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
TACHES DE LA SCRIPTE CINEMA	nuisances de la scripte				établir la fiche de poste de la scripte
préminuter les séquences					
établir la continuité chronologique					
dépouiller les séquences					
vérifier la mise en place avant le tournage d'un plan	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
chronométrer les séquences					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
surveiller les raccords son et image entre les plans					
rédiger des rapports quotidiens	contraintes liées à la responsabilité dans le monde du spectacle	effectuer une bonne préparation en amont	anxiété généralisée		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
TACHES DE LA SCRIPTE TELEVISION					
établir le conducteur de l'émission					
suivre l'enregistrement en régie					
faire le compte-rendu					

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
texte du scenario					
chronomètre					
cahier					
stylo 4 couleurs					
poste informatique fixe	ecran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
logiciel spécifique scripte					
appareil photo					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					
artistes	situation entraînant une charge mentale particulière 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
équipe de production du spectacle	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
techniciens du spectacle					

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue civile					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

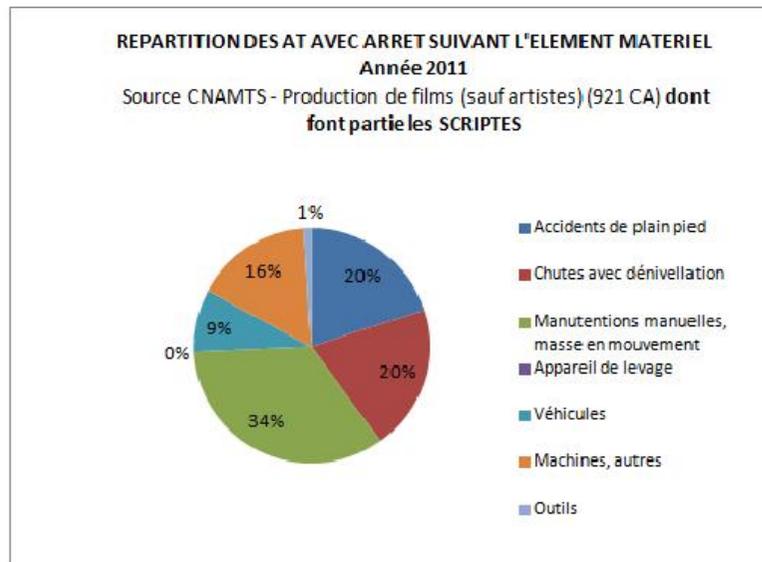
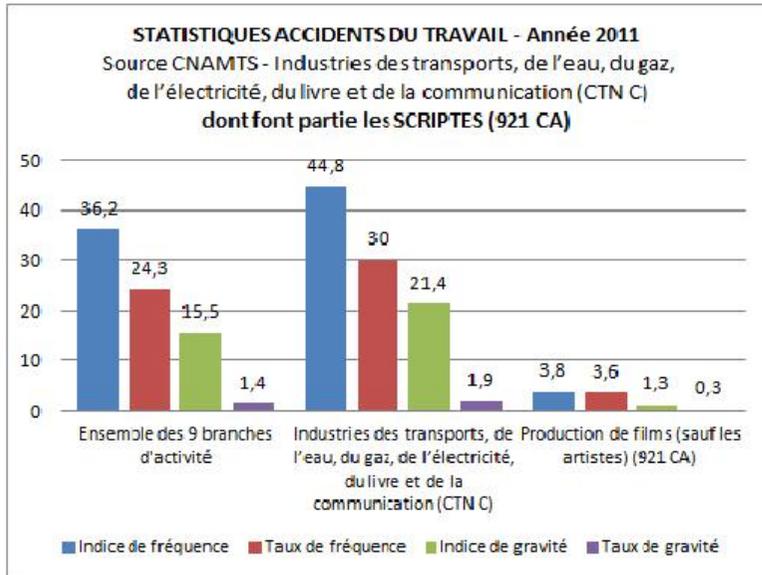
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**

4. **Statistiques accidents du travail année 2011 "Production de films (sauf artistes) (921 CA)" dont font partie les SCRIPTES :**



Caractéristiques exceptionnelles

MOTS CLES : scénarios, combo, script, rapports

Glossaire métier

Cahiers, chronomètre, top, raccords,

Conducteur : fil conducteur des différents plans;

Mouchard : rapport journalier ou journal de bord

Conclusions

La scripte est la véritable "mémoire" du film. Elle doit trouver sa place, en lien direct avec le chef opérateur et le réalisateur, et ne pas être une "simple secrétaire de plateau".

Dans son travail, tout est question d'exactitude, de précision, d'attention avec des qualités de modérateur.
Un esprit de synthèse, un grand dynamisme lui permettent de gérer les imprévus ou les situations de crise.

Règlementation

Convention Collective Nationale des Techniciens de la Production Cinématographique N° 3048 : assimilé cadre.
Jusqu'à l'été 2009, le ou la scripte devait être titulaire de la "Carte Professionnelle de Scripte" délivrée par le CNC pour exercer sur des longs métrages.
Depuis l'été 2009, les cartes professionnelles du CNC ont été supprimées (ordonnance n°2009-901 du 24 juillet 2009)

Références bibliographiques

ONISEP .Les métiers de l'image et du son. Parcours, 2003.
Publications ONISEP : les métiers de l'Audiovisuel, collection Parcours, ONISEP parution 2009
Catherine COSTE .La scripte.pratique du métier en mono et multi caméras. Editions Boeck-Wesmael, 2002.
Sylvette BAUDROT .La script-girl. Editions Femis, 1989.
Zoé ZURSTRASSEN. La scripte d'aujourd'hui. Editions Dujarric, 1989.

ADRESSES UTILES

Ministère de la culture www.culture-gouv.fr
guide des tournages à Paris : www.parifilm.fr/data/document/parisfilm-guide-tournagesfr.pdf

Le métier de scripte cinéma : www.scriptecinema.com

Centre national de la cinématographie (CNC) 12, rue de Lübeck 75016 PARIS www.cnc.fr

Institut National de l'Audiovisuel (INA) 4 avenue de l'Europe 94366 BRY SUR MARNE www.ina.fr

Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son www.femis.fr

Caisse des congés spectacle www.conges-spectacle.org

Pôle emploi spectacles : www.pole-emploi.fr

AUDIENS : 74 rue Jean Bleuzen 92177 VANVES CEDEX T/0811 65 50 50 www.audiens.org

Convention Collective Nationale des Techniciens de la Production Cinématographique N°3048

AFDAS www.afdas.com

FESAC(Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l' Audiovisuel et du Cinéma)

3, rue Au Maire 75156 Paris Cedex 03 Tel : 01 44 78 39 39 www.afdas.com

SYNDEAC : syndicat nation des entreprises artistiques et culturelles

8, rue Blanche 75009 PARIS 01 44 53 72 10 www.syndeac.org

CPNEFSV (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle) www.cpnevsv.org

Fiche métier FMP issue de la **FMP Scripte** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>